

Par les efforts conjugués de ses participants, des Chefs et leaders des Nations ou organisations tribales, l'Assemblée a influencé des changements positifs à l'approche générale du gouvernement du Québec. L'influence de l'Assemblée sur les politiques et les actions fédérales est également significative.

En plus des commissions qu'elle a déjà mises sur pied, l'Assemblée des Chefs a demandé au Secrétariat de l'APNQL de coordonner des dossiers qu'elle juge prioritaires, telle que la fiscalité, l'habitation et la sécurité publique. Sans souhaiter mettre sur pied des commissions destinés à traiter de ces dossiers, l'APNQL insiste pour qu'une coordination se fasse au niveau régional.

SECRETARIAT DEL'APNQL

Le Secrétariat de l'APNQL coordonne les activités de représentation du Chef régional et facilite la rencontre des leaders par le biais de différents forums politiques.

Il met en application les décisions des Chefs en assemblée prises par résolution, destinées à améliorer les conditions de vie des membres des Premières Nations.

Le Secrétariat de l'APNQL est l'organisme qui fournit le soutien technique nécessaire permettant de répondre aux besoins exprimés par les Chefs en assemblée.

Pour obtenir plus d'information vous pouvez communiquer avec :

Le Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone: (418) 842-5020
Télécopieur: (418) 842-2660